

L'honorable M. Abbott a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.  
Le dit bref a été lu par le greffier.  
Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

## CANADA.



*John J. McGee,*  
*Député-gouverneur.*

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable John Joseph Caldwell Abbott, de Notre cité de Montréal, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale d'Inkerman, de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John J. McGee, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lxnav et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce douzième jour de mai, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-sept et de Notre Règne la cinquantième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Abbott s'est alors approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.